

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Valant Programme Local de l'Habitat

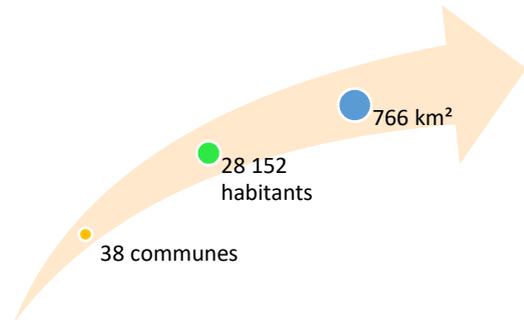
Un diagnostic transversal et partagé

La première phase de travail de diagnostic s'est close au mois de janvier 2019. Elle a permis de dégager, à la suite de nombreuses réunions d'échanges, les principaux enjeux du territoire de la 3CFG qui s'organisent autour de 3 axes principaux.

1. Créer une identité partagée dans l'aire d'influence Montargoise

Cet axe traite du positionnement de la Communauté de Communes dans le contexte élargi de l'agglomération Montargoise notamment, de la politique d'accueil résidentiel et des dynamiques économiques :

- *Un équilibre économique à redéfinir dans un environnement concurrentiel.*
- *Des relations domicile-travail au cœur de l'attractivité économique.*
- *Une bonne desserte routière Nord-Sud principalement tournée vers Montargis.*
- *Des dynamiques démographiques et résidentielles qui témoignent d'un besoin de renouveau.*
- *Un cadre naturel riche et des enjeux environnementaux sensibles.*



2. Maintenir les équilibres et spécificités des bassins de vie existants

Le projet de territoire porté par le PLUi-H doit tenir compte des spécificités de chaque bassin de vie et les valoriser, pour préserver la qualité de vie des habitants et renforcer les complémentarités entre les parties du territoire intercommunal :

- *Une structuration cohérente et équilibrée du territoire à préserver.*
- *Un nécessaire renouvellement de l'attractivité du territoire.*
- *Le paysage, une composante identitaire forte mais insuffisamment*



**FORTE CONCURRENCE
ENTRE LES COMMERCES DE
PROXIMITÉ ET LES
GRANDES SURFACES**

3. Maintenir les équilibres et spécificités des bassins de vie existants

Cet axe souligne le rôle de la Communauté de Communes dans le réinvestissement de l'habitat ancien, la mise en œuvre de solutions en matière de mobilités, la valorisation du patrimoine et le développement du tourisme :

- *Des équilibres socio-économiques à préserver.*
- *L'enjeu d'une diversification de l'habitat pour répondre aux différentes trajectoires de vie.*
- *De nouvelles mobilités à inventer.*
- *Valoriser le patrimoine local et développer le tourisme.*

📅 Planning

📅 **Fin 2019/début 2020** : Débat au sein des 38 conseils municipaux et du conseil communautaire sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables, lieu d'expression du projet politique.

📅 **Début 2020** : Organisation d'une réunion publique sur la phase diagnostic/PADD.

📅 **2nd semestre 2020** : Engagement de la phase réglementaire (zonage, règlement et orientations d'aménagement et de programmation).